

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations de son club, d'une structure habilitée ou d'un autre club que le sien dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux titulaires d'une licence en cours de validité, reprenant la pratique de leur discipline ou de la compétition dans le club ou la structure habilitée dont ils sont membres ou dans un autre club affilié à la FFT ou autre structure habilitée, à l'exclusion de toute autre personne.

PAR LA PRÉSENTE :

- Il atteste avoir été informé que le Club ou la structure habilitée s'est engagé(e) à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, le Club ou la structure habilitée ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club ou de la structure habilitée, notamment en respectant les gestes barrières ci-après rappelés ;
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Il s'engage également à respecter les obligations édictées par la Fédération Française de Tennis pour aménager la compétition et la pratique du tennis ou des disciplines associées en Club ou dans une structure habilitée, ainsi que les modalités mises en place par le Club ou la structure habilitée pour organiser ses activités au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations fédérales sont consignées dans « la fiche de recommandations* de la FFT dans le cadre de la phase 3 de déconfinement dans les clubs » annexée au présent formulaire.

Nom et prénom du membre :

Numéro de licence : [.....]

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance de la fiche de recommandations* de la FFT dans le cadre de la phase 3 de déconfinement dans les clubs

Date :

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :

LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades